



Musée du Protestantisme Dauphinois, Le Poët-Laval

« Personnages protestants qui ont marqué le Dauphiné »



Épisode 16

BARNAVE Antoine (1761-1793)

Antoine-Pierre-Joseph-Marie BARNAVE naît en 1761 à Grenoble. Il est le fils de Jean-Pierre BARNAVE, avocat auprès du Parlement de Grenoble, et de Marie-Louise de PRÉ de SEIGLE de PRESLE. Issu d'une vieille famille protestante de la haute bourgeoisie de Grenoble. Il suit des études de droit à Grenoble et obtient le diplôme de bachelier, puis de licencié en droit à l'université d'Orange en 1780.



Antoine BARNAVE

En 1783, il est choisi parmi les jeunes avocats pour prononcer le discours de clôture du Parlement de Grenoble. Il se fait remarquer par son indépendance d'esprit en discourant sur « la division des pouvoirs ».

Lors de la journée des Tuiles du 7 juin 1788, Antoine rédige un libelle *L'Esprit des Édits*, appelant à soutenir le Parlement de Grenoble suspendu par le pouvoir central, et se rapproche d'un autre avocat promis lui aussi à un bel avenir, Jean-Joseph MOUNIER (1758-1806). Antoine et Jean-Joseph vont obtenir la réunion des députés des trois ordres du Dauphiné le 21 juillet au château de Vizille. La résolution de MOUNIER réclamant le rétablissement des parlements provinciaux et la convocation des États généraux y est adoptée. Le 7 janvier 1789, Jean-Joseph MOUNIER et Antoine BARNAVE sont élus représentants du Tiers état à cette assemblée.

Antoine joue rapidement un rôle important, d'abord au sein de la députation du Dauphiné en soutien de MOUNIER. Ce dernier penche pour un compromis monarchique, s'opposant à la prise du pouvoir par la Constituante. Antoine s'éloigne alors de lui et va constituer avec Adrien DUPORT (1759-1798) et les frères Charles et Alexandre de LAMETH, un groupe d'action politique dénommé le « triumvirat », siégeant à l'extrême gauche de l'Assemblée.

Antoine BARNAVE est un des rares orateurs à pouvoir rivaliser avec Honoré Gabriel RIQUETI, comte de MIRABEAU. Il acquiert par son éloquence un peu froide et son ardent amour pour la liberté une influence et une popularité importantes.

Le triumvirat est classé « à gauche » et participe à la création de la Société des Amis de la Constitution et de la Liberté, qui deviendra le Club des Jacobins. Ils intriguent afin d'écarter MIRABEAU et LA FAYETTE du pouvoir, craignant qu'ils ne confisquent l'un comme l'autre la Révolution à leur profit.



Buste d'Antoine Barnave par Jean-Antoine HOUDON (musée de Grenoble)

Le 1^{er} août, Antoine BARNAVE est élu maire de Grenoble mais se désiste quelques mois plus tard, invoquant les contraintes de son mandat. Il accède à la présidence de l'Assemblée constituante le 25 octobre 1790 pour une durée de quinze jours. Sa popularité atteint son apogée.

Cependant Antoine et ses amis défendent le droit de propriété. Ils se sentent dépassés par une gauche démocrate et égalitaire. Antoine est attaqué par BRISSOT, membre fondateur de la Société des Amis des Noirs, qui lui reproche dans son journal *Le Patriote français* ses prises de positions coloniales conservatrices sur le statut des « gens de couleurs ».

En novembre 1790 BRISSOT publie même en ce sens une brochure intitulée *Lettre ouverte à M. Barnave*. Car le député du Dauphinois suivait le Club Massiac, dont faisaient également partie les frères Alexandre et Charles LAMETH. Ainsi, au cours de débats à l'assemblée constituante, Antoine s'exclame : « le nègre ne peut croire qu'il est l'égal du blanc ». Cette position ternit sa popularité auprès de nombreux patriotes. Il ne réussit dans un premier temps à empêcher le vote d'un décret qui accordait l'égalité des Blancs avec

une partie des hommes de couleur libres le 15 mai 1791. Mais le 24 septembre 1791, dans un nouveau contexte de régression, il parvient à faire abroger le décret, rompant complètement avec les jacobins qui le radient du club le lendemain.



Carte d'entrée à la salle du Manège signée par Barnave

En décembre 1790, ANTOINE, qui se représente à la présidence de l'Assemblée, est battu par Charles Antoine CHASSET. Le triumvirat, attaqué sur sa droite par MIRABEAU, est de plus en plus déconsidéré au Club des jacobins. La motion Barnave écarte ainsi de l'Assemblée tous les ecclésiastiques refusant de prêter serment au maintien de la Constitution civile (janvier 1791). Mais on reproche à Antoine de s'être battu en duel en août 1790 pour régler un différend, et de sacrifier ainsi à des pratiques d'Ancien Régime.

Après la mort de MIRABEAU, la Cour cherche de nouveaux alliés, notamment auprès du triumvirat. Antoine BARNAVE et ses amis fondent le 27 avril un nouveau journal, le *Logographe*, qui affiche sa confiance dans une monarchie limitée. BARNAVE et LAMETH sont attaqués par ROBESPIERRE et les anti-esclavagistes sur la question des droits de gens de couleur qui revient en discussion, puis ROBESPIERRE obtient un vote de l'Assemblée sur la non-rééligibilité de ses membres.

Lors de sa tentative de fuite du roi (21 et 22 juin 1791), Louis XVI est arrêté à Varennes. BARNAVE est envoyé par l'Assemblée pour ramener la famille royale à Paris.

Pendant les trois jours que dure le voyage de retour, BARNAVE est touché par les malheurs de Marie-Antoinette. Il entame avec elle une correspondance secrète. Il rejoint alors les monarchistes constitutionnels du club des Feuillants, ce qui lui vaut la haine du peuple parisien et des Jacobins lesquels dénoncent « BARNAVE noir derrière, et blanc devant ». Le 15 juillet 1791 il prononce devant l'assemblée un discours sur « L'inviolabilité royale, la séparation des pouvoirs et la terminaison de la Révolution française ». Il exhorte le roi, par l'entremise de sa correspondance avec Marie-Antoinette, à se rallier sincèrement à la Constitution, à condamner les menées des émigrés, et obtenir de l'empereur romain germanique, frère de la reine, la reconnaissance du nouveau régime.

Pendant le mois d'août et jusqu'au 30 septembre, date de clôture de la Constituante, BARNAVE et les modérés, malgré l'opposition de ROBESPIERRE et de la gauche, arrivent à sauver la monarchie, sans pour autant lui assurer les moyens de son action.

Quant à Marie-Antoinette, elle joue manifestement un double jeu. Elle cherche en effet avec l'énergie du désespoir à sauver sa famille et la monarchie. Bien qu'en réalité elle n'adhère pas aux idées de BARNAVE concernant la soumission du roi à la constitution, elle se montre touchée et intéressée par les arguments du révolutionnaire.

Antoine reste à Paris jusqu'au 5 janvier 1792. Il continue à prodiguer ses conseils à la Cour par la correspondance ou les entrevues secrètes avec Marie-Antoinette. Il conseille notamment au roi de se servir de son droit de veto contre les décrets sur les émigrés et sur les prêtres réfractaires.

Arrêté le 19 août dans sa maison familiale de Saint-Egrève, il est incarcéré dans la prison de la citadelle de la Bastille, puis au couvent de Sainte-Marie-d'en-Haut, transformé en prison politique. En juin 1793, il est isolé au fort Barraux. L'approche des armées sardes près de la nouvelle frontière entraîne son transfert à la prison de Saint-Marcellin. Il n'y reste que peu de temps, la Convention demande sa comparution devant le Tribunal révolutionnaire.

Le 18 novembre il est incarcéré à la Conciergerie.



Barnave emprisonné
gravure d'Alexandre LACAUCHIE
xix^e siècle

En prison, BARNAVE écrit *De la Révolution et de la Constitution*, qui ne paraîtra qu'en 1843 sous le titre *Introduction à la Révolution française*. Ses manuscrits sont alors publiés sous le titre d'*Œuvres de Barnave*, et seront réimprimés à plusieurs reprises à partir de 1960.



L'ouvrage d'Antoine BARNAVE entend montrer que la Révolution est l'aboutissement d'une longue évolution depuis le Moyen Âge, que la propriété agraire amena la formation de gouvernements aristocratiques. Selon lui le développement du commerce et de l'industrie entraîna la transformation des sociétés agraires traditionnelles, un progrès de la bourgeoisie qui afficha son désir de plus en plus irrésistible de participer au gouvernement.

Son procès se tient les 27 et 28 novembre. Malgré la plaidoirie qu'il prononce lui-même, il est condamné à mort et guillotiné le 29 novembre 1793.

Antoine BARNAVE est inhumé à la chapelle expiatoire¹ à Paris.

Suite au prochain épisode

Gilbert JOSS, Secrétaire Général du Musée

¹ La Chapelle expiatoire s'élève à l'emplacement de l'ancien cimetière de la Madeleine. Sous la Révolution, ce lieu accueille les dépouilles de Louis XVI, de Marie-Antoinette ainsi que les corps d'environ 500 guillotisés, dont celui d'Antoine BARNAVE.